

## Changez de syndic en un click !

Etape 1 : Synerggestion vous fournit un devis à votre demande en tant que simple copropriétaire ou membre du conseil syndical. Le devis est le fruit d'un échange entre Synerggestion et vous-même débouchant sur un véritable projet et plan d'actions pour votre copropriété.

Etape 2 : Vous envoyez en lettre recommandée avec accusé réception au syndic en place, un courrier afin de porter à l'ordre du jour la proposition de nomination d'un nouveau syndic.

<p>Objet : demande d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale LR AR n° :</p> <p>Madame, Monsieur</p> <p>En qualité de copropriétaire des lots xxxxxxxxxxxxxxxx dans la résidence xxxxxxxxxxxxxx Sis à xxxxxxxxxxxxxx, je vous demande d'inscrire la désignation de SYNERGESTION en qualité de syndic à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.</p> <p><b>Désignation de la société SYNERGESTION en qualité de syndic et approbation du contrat de mandat.</b></p> <p>L'assemblée générale désigne en qualité de syndic la société SYNERGESTION SARL au capital de 3 000 €, dont le siège social est à SAINT-NAZAIRE (44600) Parc de Brais, 39 route de Fondeline, immatriculée au RCS SAINT NAZAIRE sous le numéro 517 868 642, Titulaire de Carte professionnelle Gestion Immobilière-Syndic délivrée par la CCI Ile de France sous le n° CPI 9201 2015 000 002 066, bénéficiant d'une garantie financière à hauteur de 1100000€ délivrée par ALLIANZ IARD, sous le numéro de police 415 43 943, <b>pour une durée de xxxx ans.</b></p> <p>Le contrat de mandat du syndic entrera en vigueur le ..... et prendra fin le ..... Conformément à la proposition jointe à la convocation, <b>les honoraires sont fixés à xxxx €HT, soit xxxx €TTC.</b> Les honoraires de cette première année ainsi que ceux dus jusqu'au terme du mandat seront calculés au prorata de la période. L'assemblée générale des copropriétaires désigne M ..... en sa qualité de président de séance, pour signer le contrat de mandat de syndic adopté au cours de la présente réunion.</p> <p>Vous trouverez ci-joint le document SYNERGESTION « <b>Contrat de syndic</b> » que je vous demande de joindre à la convocation d'assemblée générale. Cette convocation sera naturellement notifiée aux copropriétaires par lettre recommandée avec accusé de réception</p> <p>Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.</p> <p>Ci-joint en annexe : le contrat du syndic candidat</p>
---

Etape 3 : L'équipe de Synerggestion se présentera aux copropriétaires présents lors de l'assemblée générale, annoncera son projet et plan d'actions et répondra aux questions.

Etape 4 : un fois élu, nous nous mettons en contact avec l'ancien syndic pour récupérer l'ensembles des documents et pièces de la copropriété dans les délais conformes à la loi.